

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2006 accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, ORGA- AUDIT et FINOR.

BILAN Arrêté au 31-12-2005

Unité = en DT

		ACTIF	NOTE	31-12-2005	31-12-2004	VARIATION	EN %
AC 1		CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	III-1	55 863 501,672	46 063 709,949	9 799 791,723	21,27%
AC 2		CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	III-2	472 573 706,285	356 717 223,597	115 856 482,688	32,48%
		a/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		466 828 693,477	351 082 994,819	115 745 698,658	32,97%
		b/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		5 745 012,808	5 634 228,778	110 784,030	1,97%
AC 3		CREANCES SUR LA CLIENTELE	III-3	2 414 325 265,396	2 132 907 800,244	281 417 465,152	13,19%
		a/ COMPTES DEBITEURS		311 168 758,016	309 658 687,845	1 510 070,171	0,49%
		b/ AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		2 033 391 405,195	1 748 966 458,942	284 424 946,253	16,26%
		c/ CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES		69 765 102,185	74 282 653,457	-4 517 551,272	-6,08%
AC 4		PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	III-4	396 565 105,057	484 672 813,312	-88 107 708,255	-18,18%
		a/ TITRES DE TRANSACTION		380 294 950,209	468 193 740,846	-87 898 790,637	-18,77%
		b/ TITRES DE PLACEMENT		16 270 154,848	16 479 072,466	-208 917,618	-1,27%
AC 5		PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	III-5	118 553 831,815	114 787 081,276	3 766 750,539	3,28%
		a/ TITRES D'INVESTISSEMENT		8 158 775,426	8 745 409,178	-586 633,752	-6,71%
		b/ TITRES DE PARTICIPATION		42 555 380,579	62 613 091,288	-20 057 710,709	-32,03%
		c/ PARTS DANS LES ENTREP ASSOC & COENTREPR		19 743 570,000	0,000	19 743 570,000	#DIV/0!
		d/ PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		48 096 105,810	43 428 580,810	4 667 525,000	10,75%
AC 6		VALEURS IMMOBILISEES	III-6	100 132 215,703	100 299 212,174	-166 996,471	-0,17%
		a/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 833 061,819	3 883 048,648	950 013,171	24,47%
		b/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES		95 299 153,884	96 416 163,526	-1 117 009,642	-1,16%
AC 7		AUTRES ACTIFS	III-7	109 086 063,356	97 678 166,895	11 407 896,461	11,68%
		a/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		19 117 457,049	18 628 543,621	488 913,428	2,62%
		b/ AUTRES		89 968 606,307	79 049 623,274	10 918 983,033	13,81%
		TOTAL ACTIF		3 667 099 689,284	3 333 126 007,447	333 973 681,837	10,02%

L'examen des états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- arrêtés au 31/12/2005, a permis au CMF de constater que des retraitements ont été opérés au niveau de certaines rubriques de l'état de résultat et l'état des engagements hors bilan relatif à l'exercice 2004, sans que des justifications y afférentes soient présentées au niveau des notes aux états financiers. La Banque a été invitée, par conséquent, à régulariser cette situation.

		PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	31-12-2005	31-12-2004	VARIATION	EN %
PA 1		BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	IV-1	2 558 930,769	93 168,601	2 465 762,168	2646,56%
PA 2		DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	118 589 733,790	130 218 361,962	-11 628 628,172	-8,93%
		a/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		117 287 542,792	128 616 358,597	-11 328 815,805	-8,81%
		b/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		1 302 190,998	1 602 003,365	-299 812,367	-18,71%
PA 3		DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	IV-3	3 004 259 394,292	2 659 426 462,582	344 832 931,710	12,97%
		a/ DEPOTS A VUE		1 253 000 369,102	1 059 547 762,428	193 452 606,674	18,26%
		b/ AUTRES DEPOTS ET AVOIRS		1 751 259 025,190	1 599 878 700,154	151 380 325,036	9,46%
PA 4		EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	IV-4	191 139 691,681	205 533 089,841	-14 393 398,160	-7,00%
		a/ EMPRUNTS MATERIALISES		40 144 657,534	50 180 821,918	-10 036 164,384	-20,00%
		b/ AUTRES FONDS EMPRUNTES		77 171 374,646	77 402 097,362	-230 722,716	-0,30%
		c/ RESSOURCES SPECIALES		73 823 659,501	77 950 170,561	-4 126 511,060	-5,29%
PA 5		AUTRES PASSIFS	IV-5	66 434 769,983	93 404 422,706	-26 969 652,723	-28,87%
		a/ PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES		7 367 016,115	5 407 103,050	1 959 913,065	36,25%
		b/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		37 985 241,836	69 221 321,413	-31 236 079,577	-45,12%
		c/ AUTRES		21 082 512,032	18 775 998,243	2 306 513,789	12,28%
		T O T A L P A S S I F		3 382 982 520,515	3 088 675 505,692	294 307 014,823	9,53%
		<u>CAPITAUX PROPRES</u>	V				
CP 1		CAPITAL		120 000 000,000	100 000 000,000	20 000 000,000	20,00%
		a/ Capital souscrit		120 000 000,000	100 000 000,000	20 000 000,000	20,00%
		b/ Capital non libéré		0,000	0,000		
CP 2		RESERVES		144 869 034,624	128 170 605,396	16 698 429,228	13,03%
		a/ PRIMES LIEES AU CAPITAL		66 760 000,000	54 760 000,000	12 000 000,000	21,91%
		b/ Réserve légale		10 000 000,000	10 000 000,000		
		c/ Réserves statutaires		0,000	0,000		
		d/ Réserves ordinaires		31 976 844,870	28 856 016,797	3 120 828,073	10,82%
		e/ Autres réserves		36 132 189,754	34 554 588,599	1 577 601,155	4,57%
CP 3		ACTIONS PROPRES		0,000	0,000		
CP 4		AUTRES CAPITAUX PROPRES		109 586,482	159 030,038	-49 443,556	-31,09%
		a/ Subventions		109 586,482	159 030,038	-49 443,556	-31,09%
		b/ Ecart de réévaluation		0,000	0,000		
		c/ TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES		0,000	0,000		
CP 5		RESULTATS REPORTEES		60 321,386	55 003,726	5 317,660	9,67%
CP 6		RESULTAT DE L'EXERCICE		19 078 226,277	16 065 862,595	3 012 363,682	18,75%
		T O T A L C A P I T A U X P R O P R E S		284 117 168,769	244 450 501,755	39 666 667,014	16,23%
		TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 667 099 689,284	3 333 126 007,447	333 973 681,837	10,02%

**Etat des Engagements Hors Bilan
arrêté au 31-12-2005**

		PASSIF EVENTUELS	NOTE	31/12/2005	31/12/2004	VARIATION	EN %
HB 1		-Cautions, avals et autres garanties données	VI	649 882 503,111	674 668 700,426	-24 786 197,315	-3,67%
		<u>a- En faveur d'établissements bancaires et financiers</u>		<u>284 253 784,053</u>	<u>328 377 805,774</u>	<u>-44 124 021,721</u>	<u>-13,44%</u>
		<u>b- En faveur de la clientèle</u>		<u>365 628 719,058</u>	<u>346 290 894,652</u>	<u>19 337 824,406</u>	<u>5,58%</u>
HB 2		-Crédit documentaires		293 811 171,484	280 137 729,198	13 673 442,286	4,88%
		<u>a- En faveur de la clientèle</u>		<u>169 903 352,680</u>	<u>151 416 078,969</u>	<u>18 487 273,711</u>	<u>12,21%</u>
		<u>b- Autres</u>		<u>123 907 818,804</u>	<u>128 721 650,229</u>	<u>-4 813 831,425</u>	<u>-3,74%</u>
HB 3		-Actifs donnés en garantie					
		TOTAL PASSIF EVENTUELS		943 693 674,595	954 806 429,624	-11 112 755,029	-1,16%
		ENGAGEMENT DONNES	VI				
HB 4		-Engagement de financement donnés		53 706 751,000	85 184 372,000	-31 477 621,000	-36,95%
		<u>a- En faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance</u>					
		<u>b- En faveur de la clientèle</u>		<u>53 706 751,000</u>	<u>85 184 372,000</u>	<u>-31 477 621,000</u>	<u>-36,95%</u>
HB 5		-Engagement sur titres		939 423,300	1 503 207,000	-563 783,700	-37,51%
		<u>a- Participation non libérées</u>		<u>871 975,000</u>	<u>1 492 287,500</u>	<u>-620 312,500</u>	<u>-41,57%</u>
		<u>b- Titres à recevoir</u>		<u>67 448,300</u>	<u>10 919,500</u>	<u>56 528,800</u>	<u>517,69%</u>
		TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		54 646 174,300	86 687 579,000	-32 041 404,700	-36,96%
		ENGAGEMENT RECUS	VI				
HB 6		-Engagements de financement reçus					
HB 7		-Garanties reçues		1 046 600 000,000	1 026 898 000,000	19 702 000,000	1,92%
	7000	a - Garanties reçues de l'Etat		33 602 325,000	37 364 957,000	-3 762 632,000	-10,07%
	7020	b - Garanties reçues d'établissement bancaires et financiers		16 287 109,000	17 261 871,000	-974 762,000	-5,65%
	7040	c - Garanties reçues de la clientèle		996 710 566,000	972 271 172,000	24 439 394,000	2,51%
		TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 046 600 000,000	1 026 898 000,000	19 702 000,000	1,92%

ETAT DE RESULTAT
(états financiers)
Période du 01-01 au 31-12-2005
(Unité = En DT)

	NOTE	Période du 01/01 au 31-12-2005	Période du 01/01 au 31-12-2004	VARIATION	EN %
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1	INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	191 047 297,774	175 059 722,912	15 987 574,862	9,13%
	a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	10 618 714,794	7 322 355,084	3 296 359,710	45,02%
	b- Opérations avec la clientèle	168 642 716,301	156 156 972,535	12 485 743,766	8,00%
	c- Autres intérêts et revenus assimilés	11 785 866,679	11 580 395,293	205 471,386	1,77%
PR 2	COMMISSIONS (en Produits)	42 518 359,753	40 039 504,928	2 478 854,825	6,19%
PR 3	GAINS SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERC ET OPER FINANCIERES	41 235 279,443	40 507 277,579	728 001,864	1,80%
	a- Gain net sur titres de transaction	27 198 679,674	27 154 147,206	44 532,468	0,16%
	b- Gain net sur titres de placement	1 064 921,766	1 057 655,713	7 266,053	0,69%
	c- Gain net sur opérations de change	12 971 678,003	12 295 474,660	676 203,343	5,50%
PR 4	REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	2 330 000,526	1 748 846,378	581 154,148	33,23%
	a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	94 685,394	102 462,980	-7 777,586	-7,59%
	b- Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	604 771,032	526 845,482	77 925,550	14,79%
	c- Divid et reven assimil /parts dans les entrepr assoc et co-entrepr	0,000	0,000		
	d- Divid et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	1 630 544,100	1 119 537,916	511 006,184	45,64%
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	277 130 937,496	257 355 351,797	19 775 585,699	7,68%
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1	INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	95 542 217,839	84 640 178,547	10 902 039,292	12,88%
	a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 365 861,994	6 570 090,171	2 795 771,823	42,55%
	b- Opérations avec la clientèle	67 944 561,848	64 637 454,546	3 307 107,302	5,12%
	c- Emprunts et ressources spéciales	12 968 738,891	6 883 867,004	6 084 871,887	88,39%
	d- Autres intérêts et charges	5 263 055,106	6 548 766,826	-1 285 711,720	-19,63%
CH 2	COMMISSIONS ENCOURUES	3 079 418,221	2 361 889,120	717 529,101	30,38%
CH 3	PERTES SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERC ET OP FINANCIERES	0,000	0,000		
	a- Perte nette sur titres de transaction	0,000	0,000		
	b- Perte nette sur titres de placement	0,000	0,000		
	c- Perte nette sur opérations de change	0,000	0,000		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	98 621 636,060	87 002 067,667	11 619 568,393	13,36%
	PRODUIT NET BANCAIRE	178 509 301,436	170 353 284,130	8 156 017,306	4,79%
	AUTRES POSTES DE PRODUITS ET CHARGES				
PR 5/ CH 4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES,HORS BILAN ET PASSIF	-36 755 238,120	-43 462 920,173	6 707 682,053	-15,43%
PR 6/ CH 5	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	-373 901,900	-2 950 364,857	2 576 462,957	-87,33%
PR 7	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 891 716,012	1 456 853,522	434 862,490	29,85%
CH 6	FRAIS DE PERSONNEL	69 821 613,938	61 714 322,225	8 107 291,713	13,14%
CH 7	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	33 327 656,987	29 965 458,542	3 362 198,445	11,22%
CH 8	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	15 848 620,834	14 161 867,484	1 686 753,350	11,91%
	RESULTAT D'EXPLOITATION	24 273 985,669	19 555 204,371	4 718 781,298	24,13%
PR 8/ CH 9	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES	346 300,005	52 566,379	293 733,626	558,79%
CH 11	IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 542 059,397	3 541 908,155	2 000 151,242	56,47%
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	19 078 226,277	16 065 862,595	3 012 363,682	18,75%
PR9/CH10	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES				
	RESULTAT NET DE LA PERIODE	19 078 226,277	16 065 862,595	3 012 363,682	18,75%

Etat des flux de trésorerie
(états financiers)
période du 01-01 au 31-12-2005
(Unité = En DT)

	NOTE	Année 31/12/2005	Année 31/12/2004
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		273 417 057,530	257 746 911,583
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-93 228 343,250	-82 842 746,690
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-4 267 805,486	10 189 837,991
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-331 689 132,330	-167 571 352,450
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		333 970 894,490	210 956 795,758
Titres de placements		175 400,000	-960 000,000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-108 370 723,907	-100 975 643,330
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		6 235 328,903	10 150 050,562
Impôt sur le bénéfices		-1 418 695,233	-5 705 740,625
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	IX -1	74 823 980,717	130 988 112,799
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 338 377,113	1 736 884,743
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-4 148 139,661	-569 394,642
Acquisition \ cessions sur immobilisations		-14 788 657,571	-18 100 609,999
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	IX -2	-16 598 420,119	-16 933 119,898
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		0,000	32 000 000,000
Emission d'emprunts			71 445 477,351
Remboursement d'emprunts		-19 536 439,792	
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-4 705 010,620	1 379 690,271
Dividendes versés		-11 627 907,074	-11 653 612,347
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	IX -3	-35 869 357,486	93 171 555,275
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-4	11 558 902,758	7 500 208,769
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		33 915 105,870	214 726 756,945
Liquidités et équivalents de liquidités au début de période		695 727 081,470	481 000 324,525
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	IX-5	729 642 187,340	695 727 081,470

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31 12 2005

NOTE N°I

OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°II

OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES ET PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2005 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2005 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2005 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2005 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2005 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2005 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2005 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2005.

II-2/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2005 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2005 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2005 sont « diminuées » du résultat.

II-3/ LES REGLES D'EVALUATION DES CREANCES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2005 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la Dotation aux provisions relative à l'année 2005 et un montant des produits réservés.

II-4/ LES REGLES D'EVALUATION DES TITRES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2005. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2005.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de DÉCEMBRE 2005 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2005.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5/ LES REGLES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de DÉCEMBRE 2005 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de DÉCEMBRE 2005. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2005.

II-6 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2005, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle n° 21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2004 que celles relatives à l'année 2005.

Les données relatives à l'année 2004 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 MAI 2005.

NOTE N°III**OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN**

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 = Créances sur la clientèle
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement
- AC6 = Valeurs immobilisées
- AC7 = Autres actifs

III-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une augmentation entre DECEMBRE 2004 et DECEMBRE 2005 de 9.800 mD ou 21.27 % en passant d'une période à une autre de 46.064 mD à 55.864 mD. Cette variation est imputable principalement aux postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
ENCAISSES	31 425	31 471	-46	-0.15
AVOIRS CHEZ LA BCT	24 018	14 057	9 961	70.86
AVOIRS CHEZ LE CCP	421	536	-115	-21.45
TOTAL	55 864	46 064	9 800	21.27

III-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre DECEMBRE 2004 et DECEMBRE 2005 de 356.717 mD à 472.574 mD enregistrant ainsi une augmentation de 115.856 mD ou 32,48 %.

Cette variation provient de l'accroissement du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 115.746 mD ou 32,97 % accompagnée par une augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 111 mD ou 1,97 %.

La variation du volume des créances sur les établissements bancaires qui est passé de 351.083 mD au 31/12/2004 à 466.829 mD au 31/12/2005 concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes de prêts à la BCT	203 560	116 344	87 216	74.96
Comptes de prêts du marché interbancaire	233 290	205 299	27 991	13.63
Créances rattachées sur prêts	583	604	-21	3.48
Comptes correspondants Nos tri	3 088	6 208	-3 120	-50.25
Comptes correspondants Lori	3 888	557	3 331	598.02
Créances rattachées sur comptes correspondants	82	18	64	355.55
Valeurs non imputées	22 338	22 053	285	1.29
TOTAL	466 829	351 083	115 746	32.97

La variation du poste Créances sur les établissements financiers qui est passé de 5.634 mD en DECEMBRE 2004 à 5.745 mD en DECEMBRE 2005 est imputable principalement à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme et escompte d'effets commerciaux.

Cette variation concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	5 668	5 482	186	3.39
Effets commerciaux escomptés en faveur des sociétés de leasing	11	0	11	
Créances rattachées	66	152	-86	-56.57
TOTAL	5 745	5 634	111	1.97

III-3/ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Entreprises Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 2.132.907 mD en Décembre 2004 à 2.414.325 mD en Décembre 2005 enregistrant ainsi une augmentation de 281.417 mD ou 13,19 %.

Ce total est ventilé comme suit :

1) Comptes Débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 1 510 mD ou 0.49 % en passant de 309.659 mD en Décembre 2004 à 311.169 mD en Décembre 2005. Ces comptes débiteurs sont ventilés comme suit :

(En mD)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Comptes débiteurs courants	265 986	260 710	5 276	2.02
-Comptes débiteurs douteux	25 555	24 692	863	3.50
-Avances sur dépôts à terme	8 489	10 125	-1 636	-16.16
-Créances rattachées	11 139	14 131	-2 992	-21.17
TOTAL	311 169	309 658	1 511	- 0.49

Les comptes débiteurs douteux s'élevant à 25.555 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 26.312 mD et des agios réservés d'un montant de 25.544 mD, ce qui donne un volume brut de comptes courants douteux de 77.411 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut comptes courants douteux	77 411	70 558	6 853	9.71
-Provisions pour créances douteuses	-26 312	-25 757	-555	2.15
-Agiors réservés	-25 544	-20 109	-5 435	27.03
Total comptes débiteurs douteux	25 555	24 692	863	3.49

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :
(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	3 090	3 326	-236	-7.09
-Classe 3	5 763	11 441	-5 678	-49.63
-Classe 4	68 558	55 791	12 767	22.88
TOTAL	77 411	70 558	6 853	9.71

2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2004 et Décembre 2005 de 1.748.967 mD à 2.033.391 mD enregistrant une augmentation de 284.425 mD ou 16.26 %.

Le total de ce poste est ventilé comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Autres concours courants	1 867 094	1 594 321	272 773	17.11
-Autres concours douteux	164 526	152 947	11 579	7.57
-Comptes courants associés	1 771	1 699	72	4.24
TOTAL	2 033 391	1 748 967	284 424	16.26

a) Les autres concours courants sont répartis entre les différentes formes de crédits prévues par le plan comptable bancaire comme suit :
(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits commerciaux et industriels	1 410 719	1 256 462	154 257	12.28
-Crédits immobiliers, promoteurs	37 455	25 142	12 313	48.97
-Crédits immobiliers, acquéreurs	251 383	203 468	47 915	23.55
-Crédits agricoles	165 529	108 686	56 843	52.30
	1 865 086	1 593 758	271 328	17.02
-Valeurs non imputées	2 113	2 403	-290	-12.07
-Créances rattachées	16 170	14 418	1 752	12.15
-Intérêts perçus d'avance (en moins)	-16 275	- 16 258	-17	0.10
Total autres concours courants	1 867 094	1 594 321	272 773	17.11

Les autres concours courants sont répartis selon la durée initiale de chaque crédit comme suit :

(en md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits à court terme	749 909	642 501	107 408	16.72
-Crédits à moyen terme	856 459	761 317	95 142	12.50
-Crédits à long terme	258 718	189 940	68 778	36.21
TOTAL	1 865 086	1 593 758	271 328	17.02

b) Les autres concours douteux de 164.526 mD tels que présentés au niveau du bilan sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 160.651 mD et des agios réservés pour un montant de 13.888 mD, ce qui donne un volume brut des autres concours douteux de 339.065 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut autres concours douteux	339 065	292 268	46 797	16.01
-Provisions pour créances douteuses	-160 651	-127 436	-33 215	26.06
-Agiors réservés	-13 888	-11 885	-2 003	-16.85
Total autres concours douteux	164 526	152 947	11 579	7.57

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :
(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	36 742	10 705	26 037	243.22
-Classe 3	14 135	17 897	-3 762	-21.020
-Classe 4	288 189	263 666	24 523	9.30
TOTAL	339 065	292 268	46 797	16.01

c) Les comptes courants associés de 1.771 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 135 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 1.906 mD. Cet encours comporte des créances rattachées totalisant 120 mD, ce qui dégage un nominal de comptes courants associés de 1.786 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Nominal comptes courants associés	1 786	1 796	-10	-0.55
-Provisions pour créances douteuses	-135	-135	-	-
-Créances rattachées	120	38	82	215.79
Total comptes courants associés	1 771	1 699	72	4.24

3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2004 et Décembre 2005 de 74.283 mD à 69.765 mD enregistrant une diminution de 4.518 mD ou -6.08 %.

Ces crédits sont composés des éléments suivants :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits sur ress. spéciales courants	63 200	68 300	-5 100	-7.47
-Crédits sur ress. spéciales douteux	5 536	5 323	213	3.98
-Créances rattachées	1 028	660	368	55.76
TOTAL	69 765	74 283	-4 518	-6.08

Les crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 5.535 mD sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 4.598 mD et des agios réservés pour un montant de 94 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 10.227 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut crédits sur ress. Spéciales douteux	10 227	9 383	844	8.00
-Provisions pour créances douteuses	-4 597	-4 060	-537	13.25
-Agiors réservés	-94	-	-94	-
Total crédits sur ress.spéciales douteux	5 536	5 323	213	3.98

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :
(en md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	669	88	581	660.22
-Classe 3	217	142	75	52.81
-Classe 4	9 341	9 153	188	2.05
TOTAL	10 227	9 383	844	9.00

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

a) Créances courantes :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances courantes hors engagements par signatures et comptes courants associés	2 202 761	1 932 893	269 868	13.96
-Créances courantes sur comptes courants associés	1 651	1 661	-10	0.60
	2 204 412	1 934 554	269 858	13.95
-Valeurs non imputées	2 113	2 403	-290	-12.07
-Créances rattachées	28 457	29 247	-790	-2.70
-Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-16 275	-16 258	-17	0.10
	2 218 707	1 949 946	268 761	13.78
-Engagements par signatures courants	523 660	488 874	34 786	7.11
TOTAL	2 742 367	2 438 820	303 547	12.45

b) Créances douteuses brutes

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances douteuses hors engagements par signatures et comptes courants associés	426 703	372 210	54 493	14.64
-Engagements par signatures douteux	11 872	10 290	1 582	15.37
	438 575	382 500	56 075	14.66
-Créances douteuses sur comptes courants associés	135	135	-	-
	438 710	382 635	56 075	14.66

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(en md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	41 149	14 195	26 954	189.88
-Classe 3	22 052	30 168	-8 116	-26.90
-Classe 4	375 374	338 137	37 237	11.01
TOTAL	438 575	382 500	56 075	14.66

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 235.254 mD réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Provisions requises sur engagements hors bilan	4 719	3 799	920	24.22
-Provisions requises sur créances du bilan	230 535	186 595	43 940	23.55
	235 254	190 394	47 281	24.83
-Provisions requises sur comptes courants associés	135	135	0	-
TOTAL	235 389	190 529	44 860	23.54

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 230.535 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 4.719 mD.

Ce volume des provisions de 230.670 mD concernant les créances du bilan y compris les comptes courants associés est affecté à hauteur de 39.526 mD sous forme d'agios réservés et de 191.144 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Ces provisions qui ont été constituées pour un montant de 191.695 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnés.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 4.719 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 235.940 mD ventilés comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2005	31 12 2004	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Agiors réservés	39 526	31 995	7 531	23.54
-Provisions pour créances du bilan et autres éléments d'actifs	191 695	157 384	34 311	21.80
-Provisions pour créances du hors bilan	4 719	3 799	920	24.22
TOTAL	235 940	193 178	42 762	22.14

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4/ Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 484.673 mD à 396.565 mD enregistrant ainsi une diminution de 88.108 mD ou 18,18 % répartie entre les titres de transactions (- 87.899 mD ou -18,77 %) et les titres de placement (- 209 mD ou -1.27 %). Cette diminution est due aux différents remboursements effectués durant la période allant du 31/12/2004 au 31/12/2005.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres vendus à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Les titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

NATURE DES TITRES DE TRANSACTION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	EN %
Bons de trésor assimilables	625 516	602 044	23 472	3.89
Bons de trésor à court terme	138 150	127 750	10 400	8.14
Sous Total des titres de transaction en principal	763 666	729 794	33 872	4.64
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	17 353	16 937	416	2.46
TOTAL DES TITRES DE TRANSACTION SOUSCRITS	781 019	746 731	34 288	4.60

La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables provient des nouvelles acquisitions ayant été effectuées en 2005 auprès du trésor pour 131 500 bons d'un nominal de mille dinars et des transferts reçus des clients pour 2 500 bons, compensées par les remboursements ayant eu lieu en 2005 pour 51 420 titres, les transferts effectués par les clients pour 500 titres et la vente de 58 608 titres à la BCT et aux SVT.

La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme provient des nouvelles adjudications en 2005 auprès du trésor pour 182 100 bons d'un nominal de mille dinars, des acquisitions auprès de la BCT pour 32000 bons et des transferts reçus des clients pour 1 550 bons, compensées par les remboursements ayant eu lieu en 2005 pour 57 750 bons et la vente de 115 500 à la BCT.

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres vendus à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2005 comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	EN %
1) TITRES GARDES EN PORTEFEUILLE DE LA BANQUE				
Bons de trésor assimilables	306 655	377 665	-71 010	-18.80
Bons de trésor à court terme	61 682	80 528	-18 846	-23.40
Bons de trésor à court terme transférés	1 050	0	1 050	-
Titres de transactions en actions	0	0	0	-
Créances et dettes rattachées	10 908	10 001	907	9.07
TOTAL des titres gardés en portefeuille	380 295	468 194	-87 899	-18.77
2) TITRES VENDUS A LA CLIENTELE				
Bons de trésor assimilables	333 573	241 316	92 257	38.23
Bons de trésor à court terme	75 418	47 222	28 196	59.71
TOTAL des titres vendus à la clientèle	408 991	288 538	120 453	41.75
TOTAL GENERAL DES TITRES SOUSCRITS PAR LA BANQUE	789 286	756 732	32 554	4.30

2) Les titres de placement

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations sont passés de 16.479 mD au 31/12/2004 à 16.270 mD au 31/12/2005 enregistrant une diminution de 209 mD ou -1.27 %. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement de certaines obligations émises par des sociétés privées arrivées à échéance pour un montant de 175 mD et par la diminution du poste de créances rattachées pour un montant de 34 mD ou 6.95 %.

III-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises et des parts dans les entreprises liées est passé de 114.787 mD en DÉCEMBRE 2004 à 118.554 mD en DÉCEMBRE 2005 soit une augmentation de 3.767 mD ou 3,28%.

Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT
- Nouvelles participations ou libérations	12 943
- Cession de titres de participation	-6 079
- Dotation aux provisions sur titres de participation	-2 505 ⁽¹⁾
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	-437
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	-148
- Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	-7
TOTAL	3.767

(1) la dotation aux provisions sur portefeuille titres d'investissement se détaille ainsi :

- Dotation aux provisions sur titres de participation	1 996
- Dotation aux provisions sur parts dans les entreprises liées	509

Ces opérations sont détaillées comme suit :

NATURE D'OPERATION	TITRES D'INVESTISSEMENT	TITRES DE PARTICIPATION	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	TOTAL
Encours brut au 31/12/2004 hors créances rattachées	8 721	68 624	43 824	121 169
Libérations effectuées au courant du 1 ^{er} semestre 2005	0	6 097	1 304	7 401
Libérations effectuées au courant du 2 ^{ème} semestre 2005		1 669	3 873	5 542
Total des libérations	0	7 766	5 177	12 943
Cessions ou remboursements effectués au courant du 1 ^{er} semestre 2005	177	97	0	274
Cessions ou remboursements effectués au courant du 2 ^{ème} semestre 2005	408	5 982	0	6 390
Total des cessions ou remboursements	585	6 079	0	6 664
Reclassements effectués au courant du 1 ^{er} semestre 2005		<19 744>	19 744	-
Reclassements effectués au courant du 2 ^{ème} semestre 2005				
Total des reclassements	-	<19 744>	19 744	-
Encours brut au 31/12/2005 hors créances rattachées	8 136	50 567	68 745	127 448
Créances rattachées	23	-	-	23
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	<8 012>	<905>	<8 917>
TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	8 159	42 555	67 840	118 554

Un reclassement a été effectué entre les titres de participation et les parts dans les entreprises liées pour un montant de 19.744 mD.

III-6/ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
-Logiciels	33,33%
-Licences	33,33%
-Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
-Bâtiments	5% et 2,5%
-Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
-Equipements de bureaux	
-Matériel de transport	10%
-Matériel informatique	20%
-Immobilisations à statut juridique particulier	15%
	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une diminution de 167 mD ou 0.16% en passant de 100.299 mD au 31/12/2004 à 100.132 mD au 31/12/2005. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2005 comme suit :

1) Les immobilisations

RUBRIQUES	SOLDE AU 31/12/2004	ACQUISITIONS OU RECLASSEMENTS		CESSIONS OU RECLASSEMENTS		REGULARISATI ON DE L'ANNEE 2005	SOLDE AU 31/12/2005
		1 ^{er} SEMESTRE 2005	2 ^{er} SEMESTRE 2005	1 ^{er} SEMESTRE 2005	2 ^{er} SEMESTRE 2005		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds de commerce et droit au bail	2 613	-	153	-	-	-	2 767
Logiciels informatiques	4 366	164	300	-	-	-	4 830
Licence	1 807	238	1 360	-	-	-	3 405
Total des immobilisations incorporelles	8 786	402	1 813	-	-	-	11 002
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	4 234	0	3 394			3 518	11 146
Constructions	45 111	101	2 410	-	-	<10 064> 6 304	43 862
Constructions non affectés aux activités professionnelles	-	-	-	-	-	242	242
Agencement, aménagement et installation	30 303	-	-	-	138	-	30 165
Installations générales des constructions	6 021	17	59	-	-	-	6 097
Agencement, aménagement des constructions	12 008	243	2 977	-	-	-	15 228
Matériel d'exploitation bancaire	292	89	330	-	-	-	711
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	1	3	1	-	-	-	5
Equipements de bureaux	6 382	95	702	7	183	-	6 989
Agencement des équipements de bureaux	77	21	36	-	-	-	134
Mobilier de bureaux	6 464	123	144	12	62	-	6 657
Agencement du mobilier de bureaux	414	98	110	-	-	-	622
Matériel de transport	1 926	309	17	60	219	-	1 973
Matériel informatique	41 171	625	690	-	38	-	42 448
Travaux en cours	11 681	1 229	5 107	-	10 319	-	7 698
avances sur immobilisations en cours	2 536	451	1 326	973	1 725	-	1 616
Immobilisations à statut juridique particulier	325	-	-	-	-	-	325
Autres Immobilisations	395	-	-	-	-	-	395
Total des immobilisations corporelles	169 341	3 404	17 303	1 052	12 684	-	176 313
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	178 127	3 806	19 116	1 052	12 684	-	187 315

Au vu de ce tableau, Les mouvements effectués sur les comptes des immobilisations sont résumés comme suit :

➤ Total des acquisitions de l'année 2005	=	22.922 mD
➤ Total des reclassements de l'année 2005	=	6.336 mD
➤ Total des cessions de l'année 2005	=	719 mD
➤ Total des imputations des avances	=	2.698 mD

Les reclassements concernent le transfert du compte de travaux en cours vers les autres comptes d'immobilisations d'un montant de 6.336 mD. Les régularisations effectuées au cours de l'année 2005 concernent l'opération de défalcation entre le terrain et les constructions sur la base des rapports d'expertise. Ces régularisations concernent le transfert du compte des immeubles d'exploitation pour un montant total de 10.064 mD vers les comptes suivants :

- Constructions non affectées aux activités professionnelles	241 mD
- Constructions	1.027 mD
- Constructions achetées	5.278 mD
- Terrains bâtis	3.518 mD

10.064 mD

Les cessions indiquées au niveau du poste des avances sur immobilisations en cours correspondent à des reclassements au niveau des autres postes d'immobilisations.

2) Les amortissements

RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS CUMULES 31/12/2004	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		APUREMENT DES AMORTISSEMENTS	REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/12/2005	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2005
		1 ^{er} SEMESTRE 2005	2 ^{er} SEMESTRE 2005				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds de commerce et droit au bail	626	65	72	-	-	763	2 003
Logiciels informatiques	3 349	112	226	-	-	3 687	1 143
Licence	927	203	587	-	-	1 717	1 688
Total des immobilisations incorporelles	4 902	380	885	-	-	6 167	4 834
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	-	-	-	-	-	-	11 146
Bâtiments	11 374	686	624	-	<3 730> 2 481	11 435	32 427
Constructions non liées aux activités professionnelles	-	-	10	-	94	104	138
Agencement et des constructions	103	607	881	-	2	1 593	13 635
Installations générales des constructions	50	302	308	-	-	660	5 437
Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments	21 672	771	736	<137>	-	23 042	7 123
Equipements de bureaux	4 058	224	268	<169>	-	4 381	2 608
Agencements des équipements de bureaux	1	-	13	-	-	14	120
Matériel de transport	1 272	143	156	<265>	-	1 306	667
Mobilier de Bureaux	2 531	281	280	<66>	-	3 026	3.631
Agencements du mobilier de Bureaux	4	24	30	-	-	58	564
Matériel d'exploitation bancaire	4	24	56	-	-	84	627
Agencements du Matériel d'exploitation bancaire	-	-	1	-	-	1	4
Matériel informatique	31 652	1 821	1 600	<32>	-	35 041	7 409
avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	1 616
Travaux en cours	-	-	-	-	-	-	7 698
Immobilisations à statut juridique particulier	167	25	24	-	-	216	109
Autres immobilisations	39	9	8	-	-	56	339
Total des immobilisations corporelles	72 927	4 917	4 995	<669>	<1 153>	81 017	95 299
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	77 829	5 297	5 880	<669>	<1 153>	87 184	100 132

Ainsi, les dotations aux amortissements enregistrées au titre de l'exercice 2005 sur les immobilisations corporelles et in corporelles totalisent 11.178 mD majorées de 4.671 mD représentant les résorptions des charges reportées, ce qui donne un total de 15.849 mD.

Le total des régularisations des amortissements suite aux opérations de défalcation entre les terrains et les constructions s'élève à 1.153 mD. Ce montant est relatif aux amortissements pratiqués à tort sur les terrains pendant les exercices antérieurs.

III-7/ Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 97.678 mD en DÉCEMBRE 2004 à 109.086 mD en DÉCEMBRE 2005 enregistrant une augmentation de 11.408 mD ou 11,68 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes d'attente et de régularisation : + 489 mD
- Autres comptes : + 10.919 mD

III-7-1 : Les comptes d'attente et de régularisation sont passés entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 18.629 mD à 19.117 mD ce qui donne une augmentation de 489 mD. Cette régression est imputable aux comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes de régularisation	17 951	18 629	-678	-3.64
Sièges, succursales et agences	1 166	0	1 166	
Total	19 117	18 629	489	2.62

III-7-2 : Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 10.919 mD ou 13.81 % en passant de 79.050 mD en DÉCEMBRE 2004 à 89.969 mD en DÉCEMBRE 2005. Cet accroissement provient des comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Débiteurs divers	84 827	73 877	10 950	14.82
Comptes de stocks	4	14	-10	-71.43
Charges reportées	5 138	5.159	-21	-0.41
Total	89 969	79 050	10 919	13.81

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Frais d'émission d'emprunt 1.013 mD
- Charges à répartir 125 mD
- Frais d'études 4.000 mD
Total 5.138 mD

Ces charges reportées ont fait l'objet d'une résorption au titre de l'année 2005 d'un montant de 4.671 mD.

NOTE IV/

OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes =

- PA1 = Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales
- PA5 = Autres passifs

IV-1/ BCT et CCP

La nette variation de 2.466 mD ou 2647% enregistrée entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 provient principalement des chèques BCT en attente de règlement pour 1.206 mD ainsi que de l'augmentation du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT pour 1.243 mD et par l'augmentation du volume des dettes rattachées de 17 mD.

IV-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 130.218 mD à 118.590 mD soit une baisse de 11.629 mD ou 8,93 %. Cette variation est due à la baisse des dépôts et avoirs des établissements bancaires qui sont passés de 128.616 mD en DÉCEMBRE 2004 à 117.288 mD en DÉCEMBRE 2005 enregistrant une baisse de 11.329 mD ou 8,81 % accompagnée d'une diminution des dépôts des établissements financiers à hauteur de 300 mD ou 18,71%.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires sont constitués des éléments suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Emprunt marché monétaire en dinar	107 100	114 000	-6 900	-6.05
Dépôts des correspondants Banquiers	8 241	13 956	-5 715	-40.95
Autres sommes dues	1 874	520	1 354	260.38
Dettes rattachées	73	140	-67	-47.86
TOTAL	117 288	128 616	-11 328	-8.81

Les dépôts et avoirs des établissements financiers sont passés entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 1.602 mD à 1.302 mD enregistrant une diminution de 300 mD ou 18,71%. Cette variation provient de la baisse des soldes créditeurs des comptes courants des entreprises de leasing d'un montant de 271 mD, ainsi une constatation de créances rattachées à hauteur de 29 mD.

IV-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 344.833 mD ou 12,97 % en passant de 2.659.426 mD en DÉCEMBRE 2004 à 3.004.259 mD en DÉCEMBRE 2005.

Cette augmentation provient des postes suivants :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2005	AU	SOLDE 31/12/2004	AU	VARIATION VALEUR	EN	VAR EN %
Dépôts à vue	1 253 000		1 059 548		193 452		18.26
Dépôts d'épargne	730 848		679 960		50 888		7.48
Comptes à échéance	448 160		377 120		71 040		18.84
Bons à échéance	378 777		350 542		28 235		8.05
Certificats de dépôts marchés monétaire	77 000		95 000		-18 000		-18.95
Dettes rattachées	13 096		14 707		-1 611		-10.95
Autres sommes dues	103 378		82 550		20 828		25.23
Total	3 004 259		2 659 427		344 832		12.97

IV-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 205.533 mD à 191.140 mD enregistrant une diminution de 14.393 mD ou 7.00%.

Ce poste est composé principalement :

- Du montant restant du sur l'emprunt obligataire émis par la banque en date du 09/12/2002 pour un montant de cinquante millions de dinars remboursable sur une durée de sept ans dont deux ans de franchise. La première échéance a été remboursée pendant l'exercice 2005 pour un montant de 10.000 mD. Ce montant est majoré des dettes rattachées arrêtées au 31/12/2005 pour un montant de 145 mD.
- De l'emprunt subordonné SFI. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41.500.000 EUR pour une contre valeur en dinar de 63.532.350 TND.

Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2005 des dettes rattachées totalisant 229 mD.

- De l'emprunt subordonné PROPARCO. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8.300.000,00 EUR soit une contre valeur en dinar de 13.364.660 TND.

Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2004 des dettes rattachées totalisant 45 mD.

Ces emprunts subordonnés qui sont considérés dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.

Ces fonds ont enregistré une diminution de 4.127 mD ou 5,29 % en passant de 77.950 mD en DÉCEMBRE 2004 à 73.824 mD en DÉCEMBRE 2005. Cette variation des ressources spéciales provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2004	NOUVELLES RESSOURCES	REMBOURSEMENTS	SOLDE 31/12/2005	AU
FOPRODI	1 100	0	93	1 007	
BIRD	752	0	12	740	
FONAPRA	8 266	300	883	7 683	
FOSDA	436	0	22	414	
FOSEP	0	6	0	6	
LIGNE AFD	7 315	0	498	6 817	
LIGNE BEI	1 364	0	377	987	
LIGNE ITALIENNE	6 368	1 684	421	7 631	
BANQUE MONDIALE	5 313	0	644	4 669	
LIGNE APEX	3 757	0	592	3 165	
LIGNE PROPARCO	20 514	0	1 470	19 044	
LIGNE SUEDOISE	473	0	127	346	
LIGNE KFW	13 982	359	605	13 736	
LIGNE CFD	5 572	0	1 538	4 034	
LIGNE ESPAGNOLE	883	331	87	1 127	
FNG	1 735	0	16	1 719	
Sous Total	77 830	2 680	7 385	73 125	
Dettes rattachées	120	579	0	699	
Total	77 950	3 259	7 385	73 824	

IV-5/ Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 93.404 mD au 31/12/2004 à 66.435 mD au 31/12/2005 enregistrant une diminution de 26.969 mD ou 28.87 %. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Provisions pour passifs et charges	7 367	5 407	1 960	36.25
Comptes d'attente et de régularisation	37 985	69 221	-31 236	-45.12
Autres comptes	21 083	18 776	2 648	14.10
Total	66 435	93 404	-26 969	28.87

Ces postes comportent les éléments suivants :

IV-5-1 : Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 31/12/2005 principalement des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 2.648 mD et des provisions pour engagements hors bilan pour 4.719 mD.

IV-5-2 : Comptes d'attente et de régularisation

Ces comptes sont détaillés comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Sièges, succursales et agences	0	3	-3	-100
Comptes d'ajustement en devises	23	965	-942	-97.61
Autres produits constatés d'avance	4 905	6 457	-1 552	-24.04
Charges à payer	15 359	12 405	2 954	23.81
Comptes d'attente à régulariser	17 698	49 391	-31 693	-64.17
Total	37 985	69 221	-31 236	-45.12

IV-5-3 : Autres comptes

Ce poste est détaillé comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Etat, impôts et taxes	8 048	3 873	4 175	107.77
Comptes de retenues	8 103	7 019	1 084	15.44
Autres créiteurs divers	4 932	7 884	-2 951	-37.44
Total	21 083	18 776	2 307	12.29

NOTE N°V

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres est passé entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 244.450 mD à 284.117 enregistrant ainsi une augmentation de 39.667 mD ou 16,23 %.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Augmentation de capital	20 000 mD
- Prime d'émission	12 000 mD
- Réserves ordinaires	3 121 mD
- Réserves pour plus value de Cession des titres	<667> mD
- Réserves pour fonds social	1 979 mD
- Résultats reportés	5 mD
- Subventions	<49> mD
- Amortissements dérogatoires	266 mD
- Variation du résultat net entre 2004 et 2005	3 012 mD
	39 667 mD

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Augmentation du capital

L'exercice 2005 a été marqué par la réalisation de l'augmentation du capital décidée par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en 2003. La première résolution de cette assemblée a décidé d'augmenter le capital de la banque de 20 millions de dinars en numéraire pour le porter de 100 à 120 millions de dinars par l'émission de 2 millions d'actions nouvelles de 10 dinars de nominal chacune avec une prime d'émission de 6 dinars par action à verser en intégralité à la souscription.

b) Prime d'émission

La prime d'émission dégagée suite à l'augmentation du capital en numéraire s'élève à 12.000 mD (soit 2 000 000 de nouvelles actions multiplié par une prime d'émission de 6 dinars par nouvelle action).

c) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 3.121 mD ou 10.82 % en passant de 28.856 mD en DÉCEMBRE 2004 à 31.977 mD en DÉCEMBRE 2005. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement pour 1.621 mD suivant la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ainsi que suite à l'affectation du résultat net de l'exercice 2004 pour 1.500 mD et ce conformément à la deuxième résolution du même assemblée.

d) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a diminué de 677 mD suite à l'affectation d'un montant de 954 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2004 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 1.621 mD.

e) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 1.979 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2004 à raison de 1.607 mD majoré d'un montant de 372 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

f) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2005 à 557 mD.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires et des emprunts subordonnés.

e) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2004.

Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2004 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 17 Mai 2005.

f) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2004 et Décembre 2005 de 16.066 mD à 19.078 mD enregistrant une augmentation de 3.012 mD ou 18,75 %.

NOTE VI**OBJET / NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

VI-1/ Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie.

En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

VI-2/ Les opérations de change non dénouées à la date du 31-12-2005 s'élèvent à 197.028 mD.

VI-3/ La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31-12-2005 à 46 mD.

VI-4/ Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31-12-2005 totalisent 157.296 mD.

NOTE VII**OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat net de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances et hors bilan, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et diminué de l'impôt sur les sociétés.

VII-1 Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 257.355 mD à 277.131 mD enregistrant ainsi une augmentation de 19.776 mD ou 7,68 %.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- Revenus du portefeuille titres d'investissement,

VII-1-1 : Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 175.060 mD au 31/12/2004 à 191.047 mD au 31/12/2005 enregistrant une progression de 15.988 mD ou 9.13 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	316	158	158	100
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	10 303	7 164	3 139	44
Intérêts sur crédits à la clientèle	135 754	118 764	16 990	14
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	32 889	37 393	<4 504>	<12>
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	9 056	8 743	313	4
Autres intérêts et revenus assimilés	2 729	2 838	<109>	<4>
TOTAL	191 047	175 060	15 709	9

VII-1-2 : Les Commissions en produits

Les commissions en produits sont passés de 40.040 mD au 31/12/2004 à 42.518 mD au 31/12/2005 enregistrant une augmentation de 2.479 mD ou 6.19 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commission sur opérations de change	1 322	1 027	295	29
Commission sur engagements de financement	10 370	10 839	<469>	<4>
Commission sur engagement de garantie	2 828	2 666	162	6
Commission sur prestations de services financiers	10 616	9 181	1 435	16
Commissions sur autres opérations bancaires	17 382	16 327	1 055	6
TOTAL	42 518	40 040	2 479	6

VII-1-3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 41.235 mD au 31/12/2005 contre 40.507 mD au 31/12/2004 soit une augmentation de 728 mD ou 1.80 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :

VII-1-3-a/ Titres de transactions

Les produits des titres de transaction sont passés de 27.154 mD au 31/12/2004 à 27.199 mD au 31/12/2005 enregistrant une augmentation de 45 mD ou 0.16 %.

Ces produits se décomposent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts	25 643	21 474	4 169	19
Plus value de cession	1 564	845	719	85
Plus ou moins value de remboursement	<8>	29	<37>	<128>
Plus value de réévaluation	-	4 806	<4.806> ^(*)	-
TOTAL	27 199	27 154	45	1

(*) Cette variation s'explique par le fait que les titres BTA, assimilés à des titres de transaction, n'ont pas fait l'objet de réévaluation et n'ont pas donné lieu à la constatation des plus ou moins values au titre de l'exercice 2005.

VII-1-3-b/ Titres de placement

Les revenus des titres de placement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque ont enregistré une augmentation de 7 mD ou 0.69 % en passant d'une période à une autre de 1.057 mD à 1.065 mD. Cette augmentation en intérêts provient des nouvelles souscriptions ayant eu lieu sous forme d'obligations émises par des sociétés privées.

VII-1-3-c/ Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 12.295 mD au 31/12/2004 à 12.972 mD au 31/12/2005 enregistrant une augmentation de 677 mD ou 5.50 %.

VII-1-4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 581 mD ou 33.23 % en passant d'une période à une autre de 1.749 mD à 2.330 mD. Cette augmentation provient des dividendes qui ont enregistré une évolution de 511 mD.

VII-2/ Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 87.002 mD à 98.622 mD enregistrant ainsi une augmentation de 11.620 mD ou 13,36 %.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières,

VII-2-1 : Les Intérêts encourus et les charges assimilées :

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 84.640 mD au 31/12/2004 à 95.542 mD au 31/12/2005 enregistrant un accroissement de 10.902 mD ou 12.88 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	220	311	<91>	<29>
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	9.146	6.259	2.887	46
Intérêts sur dépôts de la clientèle	67.944	64.637	3.307	5
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	9.270	5.954	3.316	56
Intérêts sur ressources spéciales	3.699	930	2.769	298
Autres intérêts et charges	5.263	6.549	<1.286>	<20>
TOTAL	95.542	84.640	10.902	13

VII-2-2 : Les Commissions encourues :

Les commissions encourues sont passées de 2.362 mD au 31/12/2004 à 3.079 mD au 31/12/2005 enregistrant une augmentation de 717 mD ou 30.38 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	297	292	5	2
Commissions sur opérations avec la clientèle	1.069	934	135	14
Commissions sur prestations de services financiers	1.647	1 040	607	58
Commissions sur autres opérations	66	96	<30>	<31>
TOTAL	3 079	2 362	717	30

VII-3/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2005 un montant de 36.755 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions ⁽¹⁾	45.955 mD
- Reprise de provisions	<9.150> mD
- Récupérations créances passées en perte	<50> mD

⁽¹⁾ La variation entre le 31/12/2004 et le 31/12/2005 concernant ce poste est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	42 200	50.167	<7.967>	<16>
Dotation aux provisions pour risques et charges	1.135	950	185	19
perdes sur créances	2.620	6.140	<3.520>	<57>
Total des pertes	45.955	57.257	<11.302>	<20>
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	9.055	7.506	1.549	21
Reprise de provisions pour pertes et charges	95	6.106	<6.011>	<98>
Récupérations créances passées en perte	50	182	<132>	<73>
Total des gains	9.200	13.794	<4.594>	<33>
Solde en perte	36.755	43.463	<6.708>	<15>

VII-4/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2005 un solde en perte de 374 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	2.823 mD
- Charges et pertes	45 mD
- Plus value de cession	<2.444> mD
- Reprise de provisions	<50> mD

La variation entre le 31/12/2004 et le 31/12/2005 concernant ce poste est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur titres de participation	2.555	3.527	<972>	<28>
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	268	396	<128>	<32>
Charges sur titres	45	6	39	650
Total des pertes	2.868	3.929	<1.061>	<27>
Reprise de provisions sur titres de participation	50	25	25	100
Plus value de cession des titres de participation	2.444	954	1.490	156
Total des gains	2.494	979	1.515	155
Solde en perte	374	-2.950	3.324	<113>

VII-5/ Autres produits d'exploitation

Cette rubrique qui est composée principalement des intérêts sur les crédits au personnel est passée entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 de 1.457 mD à 1.892 mD enregistrant ainsi une augmentation de 435 mD ou 29,85 %.

VII-6/ Frais de personnel

L'augmentation de 8.107 mD ou 13,14 % enregistrée entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 est imputable principalement aux salaires à hauteur de 9.106 mD, aux charges sociales à hauteur de 1.716 mD contre une diminution des autres frais tels que les frais de formation du personnel à concurrence de 2.714 mD.

VII-7/ Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 3.362 mD enregistrée entre DÉCEMBRE 2004 et DÉCEMBRE 2005 concerne les frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 1.289 mD ainsi que les autres charges générales d'exploitation à hauteur de 2.073 mD.

VII-8/ Dotations aux amortissements

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2005 un montant de 15.849 mD ventilé comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	SOLDE AU 31/12/2004	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1.268	665	603	91
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9.910	9.389	521	6
Dotations aux amortissements des charges reportées	4.671	4.607	64	1
Régularisation des amortissements	0	-499	499	
Total de la dotation annuelle	15.849	14.162	1.687	12

VII-9/ Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires.

Le solde de cette rubrique provient de plus value de cession d'immobilisation à hauteur de 438 mD, compensé par des moins value sur cession d'immobilisation pour 92 mD.

VII-10/ Impôt sur les bénéfices.

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2005 un montant de 5.542 mD contre 3.542 au 31/12/2004 soit un accroissement de 2.000 mD ou 56,47 %.

NOTE VIII**OBJET / PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT**

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31-12-2005 à 441.142 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

NOTE N°IX

OBJET : NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 695.727 mD au 31-12-2004 à 729.642 mD au 31-12-2005 enregistrant une augmentation de 33.915 mD ou 4,87 %. L'ensemble des ces liquidités et équivalents de liquidités provient des flux de trésorerie positifs concernant les activités d'exploitation à hauteur de 74.824 mD, des flux de trésorerie négatif provenant des activités d'investissements à hauteur de 16.598 mD et d'un flux négatif des activités de financement à hauteur de 35.869 mD et majorés des incidences des variations des taux de change à concurrence de 11.559 mD.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est supérieur au total des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

IX-1 Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 123.014 mD entre Décembre 2004 et DÉCEMBRE 2005 compensé à hauteur de 12.472 mD par l'incidence de la variation des taux de change, ce qui dégage une augmentation nette de 110.542 mD.
- Les crédits à la clientèle se sont accrus de 164.118 mD entre les deux périodes Minorés à concurrence de 846 mD par la variation des taux de change, ce qui a engendré un accroissement net de 163.272 mD.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créditeurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31-12-2004 et le 31-12-2005 à 108.371 mD.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 180.189 mD ce qui donne un flux de trésorerie positif qui vient compenser les flux de trésorerie négatifs ci-dessus mentionnés.

IX-2 Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 16.598 mD.

IX-3 Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de 35.869 mD provient principalement du remboursement des emprunts et du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires et par la baisse du total des ressources extérieures.

IX-4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31-12-2005 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 11.559 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- dépôts de la clientèle	12 472
- dépôts des établissements bancaires	3
- prêts et avances accordés à la clientèle	<846>
- sommes versées aux créditeurs divers	107
- autres flux de trésorerie	<176>
- Revenus du portefeuille d'investissement	<1>
	11 559

IX-5 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31-12-2005 à 729.642 mD proviennent essentiellement des postes suivants :

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	762 436 962
LIQUIDITES EN TND	36 780 616
CAISSE TND	28 504 629
CORRESPONDANTS DEBITEUR	17 165 711
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-9 209 806
PLACEMENT TND	-
EQUIVALENT DE LIQUIDITE DEBITEURS	370 053
EQUIVALENT DE LIQUIDITE CREDITEURS	-49 972
LIQUIDITES EN DVS	452 461 396
CAISSE DVS	7 630 102

CORRESPONDANTS DEBITEUR	9 542 062
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-1 560 745
PLACEMENT DVS	436 849 977
TITRES DE TRANSACTIONS	<u>380 294 950</u>
EMPRUNT TND	<u>-107 100 000</u>
EMPRUNT DEVICES	-
PLACEMENT SUP A 3 MOIS	32 794 775
LIQUIDITE ET EQUIV	729 642 187

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"

1-En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2004, nous avons examiné les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », pour l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2-Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et notamment, celles consignées dans la note de la Banque Centrale de Tunisie n°93 – 23 du 30 Juillet 1993 et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3-Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4-Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2005, font apparaître un total du bilan de D : 3.667.099.689 et un bénéfice net de D : 19.078.226.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la banque, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les établissements bancaires.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5-Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », arrêtés au 31 Décembre 2005, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont, pour tout aspect significatif, réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la banque, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

6-Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

7-En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents et des dispositions de l'article 266 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances significatives qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la banque.

8-Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la banque dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 Novembre 2001.

Tunis, le 28 Avril 2006

Les Commissaires Aux Comptes

ORGA-AUDIT

FINOR

Mohamed Salah BEN AFIA

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

Messieurs les Actionnaires de la
Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

- 1- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la SICAV PROSPERITY, la SICAV TRESOR et la SICAV OPPORTUNITY. En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de 0,2% TTC de l'actif net de la SICAV PROSPERITY, 0,2% TTC de l'actif net de la SICAV TRESOR et 0,3% TTC de l'actif net de la SICAV OPPORTUNITY. Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur.
- 2- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres SICAV PROSPERITY, SICAV TRESOR et SICAV OPPORTUNITY avec ces trois sociétés et la BIAT ASSETS MANAGEMENT, société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la BIAT ASSETS MANAGEMENT.
- 3- La BIAT a conclu le 25 Mai 2005 un avenant à la convention du 11 Janvier 1995 signée avec l'OSI « Organisation et Services Informatiques » qui prévoit une rémunération au titre de la conception et la réalisation d'un système d'information intégré. Cette rémunération s'élève pour l'exercice 2005 à un montant de 2.500 mD hors taxe.
- 4- La BIAT a conclu, au cours de l'année 2000, une convention de gestion avec la SICAR AVENIR mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la SICAR AVENIR, en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la SICAR AVENIR sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.
- 5- La BIAT a conclu, le 02 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » une convention de collecte d'ordres en bourse. L'article 8 de cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :
 - Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse : 50% à la BIAT et 50% à la FPG ;
 - Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote : 100% à la FPG ;
 - Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la FPG : 100% à la FPG ; et
 - Toutes autres commissions prélevées sur les clients de la BIAT : 100% à la BIAT.

En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.
- 6- Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2005, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000.
- 7- La BIAT a conclu avec la société « Assurances BIAT » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 73.200 qui subira une majoration de 5% à partir de la 3^{ème} année de location soit à compter du premier Janvier 2006. Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.
- 8- La BIAT a conclu, en 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT », se détaillant comme suit :
 - Contrat d'assurance de responsabilité civile, en date du 05 Janvier 2004, prévoyant une prime annuelle en hors taxe de D : 8.010.
 - Contrat collectif d'assurance vie « protection familiale », en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 89.236.
 - Contrat d'assurance contre les accidents corporels, en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 68.786.
 - Contrat d'assurance contre le vol et la perte des cartes de paiement prévoyant une prime pour l'année 2005 de D : 118.951.
 - Contrat d'assurance multirisque sur les ordinateurs prévoyant une prime annuelle de D : 33.011.
 - Contrat d'assurance de la flotte automobile prévoyant une prime pour l'année 2005 de D : 58.500.
 - Contrat d'assurance « vol global banque » prévoyant une prime pour l'année 2005 de D : 192.511.
 - Contrat d'assurance « incendie et garanties annexes » prévoyant une prime pour l'année 2005 de D : 167.573.
- 9- La BIAT a acquis auprès de la société de promotion immobilière de Tunisie « SOPIAT » un terrain sis à Hammamet en vertu d'un contrat de vente signé par les deux sociétés. Le prix d'acquisition a été imputé sur l'encours de la SOPIAT pour un montant de 2.790.000 dinars.
- 10- La BIAT a conclu le 12 Octobre 2005 avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR » une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la CIAR s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la CIAR percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

11- La BIAT a conclu le 15 Décembre 2004 avec la CIAR une convention de location de bureaux en vertu de laquelle la BIAT loue la totalité du premier étage ainsi que cinq bureaux au deuxième étage de l'immeuble situé à l'angle avenue Hédi Chaker et rue du Koweït objet de titre foncier dénommé « Marie Thérèse ». Le loyer annuel a été fixé à 28.720 dinars hors TVA et subira à partir de la troisième année de location une majoration cumulative de 5%.
Hormis les conventions ci-dessus indiquées, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, le 28 Avril 2006

Les Commissaires Aux Comptes

ORGA-AUDIT

FINOR

Mohamed Salah BEN AFIA

Fayçal DERBEL